



MOUVEMENT INFORMATISE 2008

Fiche de suivi à retourner avant le 15 mai 2008 accompagnée de l'accusé de réception que vous aura adressé l'Administration et de la liste de vœux à Se-UNSA Maison des Syndicats 71 000 Chalon.

Nom :	Adresse perso :	Tel fixe :
Prénom :	E-mail :	Tel port :
Date de naissance :		

Affectation actuelle :

Nature de l'établissement (nom, adresse, téléphone) :

Circonscription :

IUFM :

Nature du poste : Directeur Faisant fonction Chargé d'école Adjoint

Etes-vous inscrit sur la liste d'aptitude de directeurs ? : Oui NON

ELEMENTS DE CALCUL DE VOTRE BAREME:	Ne rien noter (Réservé aux élus du personnel)
A - Ancienneté générale de service au 31.12.2007 dans l'Education Nationale : ans mois jours	A - AGS : TOTAL A :
B - Coefficient de mutation (borne d'appreciation) 1- vous êtes Instituteur ou Prof. Ecoles (IUFM/ Concours Externe) : <input type="checkbox"/> Institut <input type="checkbox"/> PE (cochez la bonne case) Indiquez vos 2 dernières notes d'inspection : note : date : échelon à cette date : note : date : échelon à cette date :	B - Coefficient de mutation Borne + Correctif éventuel TOTAL "B" :
2 - vous êtes Institut. intégré Prof. Ecoles <i>2.1. Dernière inspection avant intégration :</i> note : date : échelon à cette date : Institut. votre date d'intégration : à quel échelon : PE <i>2.2. Inspection(s) depuis l'intégration :</i> note : date : échelon : P.E. note : date : échelon : PE ATTENTION - L'Administration vous a communiqué votre nouvelle note : Indiquez-la : Echelon auquel elle vous a été attribuée : <i>(Seules comptent les notes attribuées avant le 01.09.2007)</i>	
C - Majorations et/ou bonifications éventuelles 1 - Nombre d'enfants à charge nés entre le 01.06.88 et le 01.05.2008 ou enfant handicapé donnant droit à allocation sans limite d'âge : 2 - Postes occupés en ZEP depuis la rentrée scolaire , cochez les cases : <input type="checkbox"/> 04/05 <input type="checkbox"/> 05/06 <input type="checkbox"/> 06/07 <input type="checkbox"/> 07/08 3 - Nomination, sans qualification, au mouvement manuel sur un poste AIS ou brigade spécialisée. Cochez les cases : <input type="checkbox"/> 04/05 <input type="checkbox"/> 05/06 <input type="checkbox"/> 06/07 <input type="checkbox"/> 07/08 4 - Suppression de poste à la rentrée: <input type="checkbox"/> 2008 Durée d'occupation du 1er poste fermé : année(e) scolaire(s)	C - Majorations Bonifications Enfants Postes ZEP Postes A.I.S. Postes fermés TOTAL "C" = BAREME = A + B + C TOTAL =

IMPORTANT : Pour être en règle avec la loi « Informatique et libertés », il nous faut impérativement votre accord daté et signé.

J'accepte de fournir au Syndicat des Enseignants les informations nécessaires au suivi de mon dossier. JE DEMANDE AU syndicat des Enseignants de me fournir les informations administratives et corporatives concernant notamment la gestion et le déroulement de ma carrière auxquelles il a accès, notamment à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au Syndicat des Enseignants, Maison des Syndicats, 71000 Chalon.

Date et Signature